



News Release

Communiqué

N° 143

Le 30 juin 1992

M. WILSON REGRETTE LA REQUÊTE DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINNE CONTRE LES PRODUITS CANADIENS DE L'ACIER

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, s'est dit aujourd'hui vivement déçu de l'inclusion des produits canadiens de l'acier dans une série de mesures commerciales prises par les producteurs d'acier américains contre les importations en provenance de plusieurs pays.

«Il est regrettable que, malgré nos relations commerciales avantageuses pour nos deux pays et la nature intégrée de l'industrie nord-américaine de l'acier, les producteurs d'acier américains décident d'inclure le Canada dans leur requête pour l'exécution d'enquêtes sur les pratiques commerciales déloyales, a dit M. Wilson.

«Par suite de l'initiative américaine, l'industrie canadienne n'a d'autre choix que de riposter en présentant ses propres demandes d'enquête pour pratiques commerciales déloyales contre les importations en provenance de plusieurs pays, dont les États-Unis, a indiqué le Ministre. Les producteurs d'acier canadiens préparent depuis quelque temps l'information nécessaire à ces enquêtes, et ont déposé ou sont sur le point de déposer leurs plaintes auprès de Revenu Canada.»

L'industrie américaine de l'acier, sous la direction d'un groupe de producteurs intégrés dont la société Bethlehem Steel, USX et d'autres sociétés, ont déposé des demandes le 30 juin auprès du département du Commerce et de la Commission du commerce international des États-Unis. Elles portent sur la tenue d'enquêtes antidumping et d'enquêtes concernant les mesures compensatoires sur les produits de l'acier importés de nombreux pays. Les importations en provenance du Canada n'ont fait l'objet que d'enquêtes antidumping.

Les produits canadiens inclus dans les demandes américaines annoncées aujourd'hui représentent presque le tiers des exportations d'acier totales du Canada vers les États-Unis. En